

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds communs de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds de marchés émergents Renaissance (*Fonds*) cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme, en investissant dans des titres, principalement des actions, d'émetteurs de pays où les marchés financiers sont plus petits.

Stratégies de placement : Le Fonds investit dans des titres de participation (principalement des actions ordinaires) d'émetteurs de pays où les marchés financiers sont plus petits, mais peut également acheter des titres convertibles en actions ordinaires.

Risque

Le Fonds est un fonds d'actions des marchés émergents qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements à long terme et pouvant tolérer un risque de placement moyen à élevé.

Pour la période close le 31 août 2020, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Victory Capital Management Inc. est le sous-conseiller en valeurs (*sous-conseiller*) du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 11 549 \$ au 31 août 2019 à 10 373 \$ au 31 août 2020, en baisse de 10 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 2 147 \$ qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 8,8 % pour la période, contre 12,6 % pour son indice de référence, soit l'indice MSCI des marchés émergents (*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section

Rendement passé pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Les actions des marchés émergents ont connu un recul important au premier trimestre de 2020 en réaction à la propagation de la COVID-19, et la volatilité des marchés des capitaux a atteint des niveaux qui n'avaient pas été vus depuis la crise financière mondiale de 2008–2009. L'ensemble des secteurs et des régions des marchés émergents ont affiché des pertes pendant la période. La pandémie a entraîné des fermetures d'entreprises généralisées, des restrictions de déplacement et des mesures de confinement qui ont paralysé l'activité économique mondiale. En outre, un désaccord sur la production de pétrole entre les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui s'est produit au même moment que la chute de la demande de pétrole, a poussé les prix du pétrole à un creux jamais vu depuis 18 ans.

En réponse à l'incidence généralisée de la pandémie, les gouvernements et les banques centrales de nombreux pays émergents ont annoncé des mesures de relance monétaire et budgétaire de grande ampleur. La plupart des banques centrales des pays émergents ont abaissé les taux d'intérêt au premier trimestre, et une grande partie de ces banques ont également annoncé de vastes mesures de relance économique. Au deuxième trimestre, plus de 10 banques centrales de pays émergents ont abaissé leurs taux d'intérêt afin de soutenir leur économie.

Les prix des produits de base ont rebondi au deuxième trimestre, en grande partie en réponse aux mesures de relance budgétaire de la Chine. Certaines devises de pays émergents (comme la Russie, le Brésil et le Mexique) se sont appréciées par suite du rebond des prix du pétrole, puisque l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a convenu de limiter la production et que la demande de pétrole a légèrement augmenté. Pendant la période, les actions des pays émergents ont également été avantagées par le recul relatif du dollar américain.

Dans les pays émergents et les pays développés, les titres axés sur la croissance ont mieux fait que les titres axés sur la valeur, et les titres axés sur l'accélération de la croissance ont mieux fait que les titres cycliques. La volatilité est demeurée élevée dans la plupart des marchés en raison de l'incertitude continue concernant les répercussions économiques de la pandémie.

La sélection des titres dans les secteurs des services financiers et de la consommation discrétionnaire a pesé sur le rendement, tout comme la sélection des titres en Corée du Sud. Parmi les titres ayant amoindri le rendement du Fonds, notons Banco Bradesco SA et Banco do Brasil SA. Ces deux banques brésiliennes ont subi les contrecoups de la propagation importante du virus au Brésil, de l'incertitude politique et de la faiblesse de la devise.

La sélection des titres dans le secteur des services de communications a contribué au rendement du Fonds, tout comme la sélection des titres en Malaisie. Parmi les titres ayant souri au rendement, mentionnons Tencent Holdings Ltd., la deuxième société point-com chinoise en importance. La croissance des activités de Tencent s'est poursuivie et les plateformes de jeux en ligne et de médias sociaux ont été favorisées par les mesures de confinement liées à la COVID-19. Top Glove Corp., le plus important producteur mondial de gants en caoutchouc, a également contribué au rendement, puisque la demande de gants en caoutchouc a augmenté par suite de la propagation du virus.

Les positions ajoutées pendant la période comprennent Meituan Dianping, première plate-forme de services en ligne de Chine, qui offre surtout des services alimentaires. La société compte sur la plus grande base d'utilisateurs en Chine et sur une grande fidélité des consommateurs, et son activité de livraison de denrées alimentaires devrait continuer à se développer étant donné sa pénétration croissante en ligne. La position du Fonds dans Samsung Electronics Co. Ltd. a été augmentée après que la société eut publié en juillet des résultats préliminaires qui dépassaient les attentes.

La position du Fonds dans SK Hynix Inc. a été éliminée car le cours de son action a reculé en raison des attentes de fléchissement de la demande pour son produit. Une position dans China Construction Bank Corp. a été réduite, car la société a publié des résultats décevants pour le deuxième trimestre, et a annoncé une possible baisse des dividendes.

Événements récents

La composition du Comité d'examen indépendant (CEI) a changé pendant la période. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI le 27 avril 2020. Marcia Lewis Brown a été nommée présidente le 1^{er} avril 2020.

La propagation de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait

à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au sous-conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'un courtier lié est le contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds communs de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et

- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds communs de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres que le dépositaire pourrait détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et les marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds de marchés émergents Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	19,63 \$	20,83 \$	20,55 \$	17,09 \$	15,59 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,59 \$	0,55 \$	0,60 \$	0,57 \$	0,41 \$
Total des charges	(0,71)	(0,75)	(0,85)	(0,70)	(0,63)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,21	(0,81)	1,17	2,10	(0,34)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,67	(0,27)	(1,15)	1,44	1,94
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,76 \$	(1,28) \$	(0,23) \$	3,41 \$	1,38 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,08 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,08 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	21,27 \$	19,63 \$	20,83 \$	20,55 \$	17,09 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	7 763 \$	8 689 \$	11 389 \$	9 842 \$	7 807 \$
Nombre de parts en circulation⁴	364 947	442 754	546 766	479 022	456 711
Ratio des frais de gestion⁵	2,80 %	2,81 %	2,79 %	2,81 %	3,07 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	4,01 %	3,82 %	3,60 %	4,70 %	5,42 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,44 %	0,67 %	0,72 %	0,61 %	0,63 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	90,50 %	109,26 %	110,25 %	105,59 %	93,52 %
Valeur liquidative par part	21,27 \$	19,63 \$	20,83 \$	20,55 \$	17,09 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de marchés émergents Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	13,01 \$	13,61 \$	13,23 \$	10,88 \$	9,78 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,40 \$	0,34 \$	0,49 \$	0,40 \$	0,27 \$
Total des charges	(0,28)	(0,30)	(0,38)	(0,32)	(0,26)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,12	(0,68)	–	1,37	(0,22)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,12	(0,48)	(2,64)	0,75	1,21
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,36 \$	(1,12) \$	(2,53) \$	2,20 \$	1,00 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,24 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,24 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	14,12 \$	13,01 \$	13,61 \$	13,23 \$	10,88 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	2 610 \$	2 860 \$	5 298 \$	508 \$	152 \$
Nombre de parts en circulation⁴	184 857	219 747	389 206	38 379	14 003
Ratio des frais de gestion⁵	1,37 %	1,36 %	1,33 %	1,63 %	1,63 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,81 %	2,58 %	2,20 %	3,19 %	3,65 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,44 %	0,67 %	0,72 %	0,61 %	0,63 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	90,50 %	109,26 %	110,25 %	105,59 %	93,52 %
Valeur liquidative par part	14,12 \$	13,01 \$	13,61 \$	13,23 \$	10,88 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de marchés émergents Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	26,27 \$	27,24 \$	26,39 \$	21,40 \$	19,55 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,63 \$	0,69 \$	0,65 \$	0,56 \$	0,29 \$
Total des charges	(0,15)	(0,24)	(0,24)	(0,18)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,20	(1,19)	1,59	2,73	(0,50)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	2,14	(0,24)	(1,14)	1,88	2,31
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	2,82 \$	(0,98) \$	0,86 \$	4,99 \$	1,99 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	29,09 \$	26,27 \$	27,24 \$	26,39 \$	21,40 \$

^a Données présentées pour la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,01 %	0,00 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,01 %	0,00 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,44 %	0,67 %	0,72 %	0,61 %	0,63 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	90,50 %	109,26 %	110,25 %	105,59 %	93,52 %
Valeur liquidative par part	29,09 \$	26,27 \$	27,24 \$	26,39 \$	21,40 \$

^a Données présentées pour la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires du sous-conseiller en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2020, avant renonciations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	48,05 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	51,95 %	100,00 %

Rendement passé

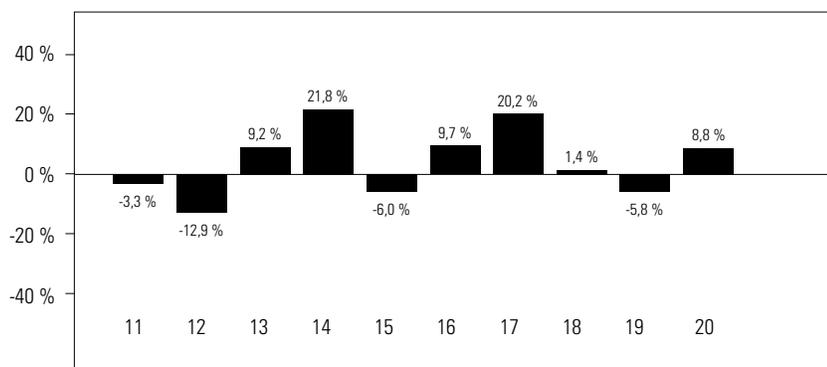
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

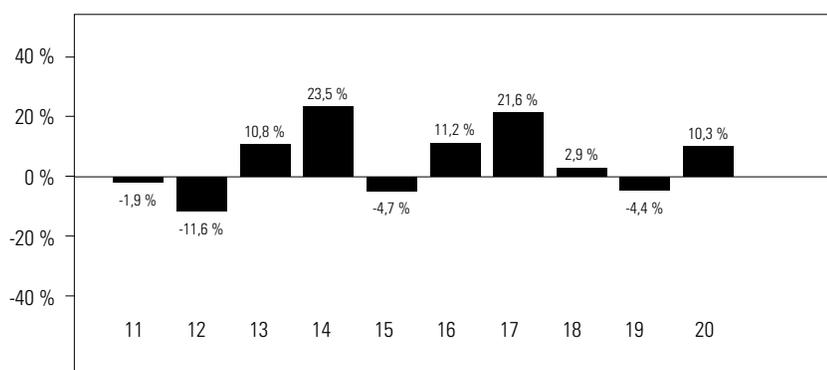
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

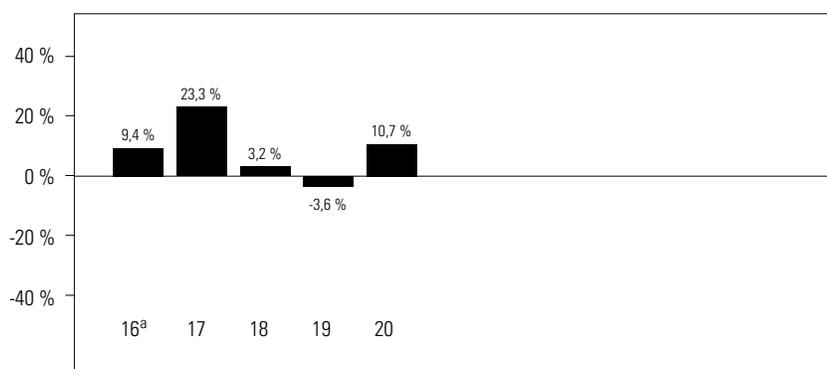
Parts de catégorie A



Parts de catégorie F



Parts de catégorie O



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2020. Le rendement composé annuel est comparé avec l'indice de référence du Fonds.

L'indice de référence du Fonds est l'indice MSCI des marchés émergents.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	8,8 %	1,3 %	6,5 %	3,7 %		25 octobre 1996
Indice MSCI des marchés émergents	12,6 %	4,5 %	8,6 %	6,2 %		
Parts de catégorie F	10,3 %	2,8 %	8,0 %	5,2 %		25 mai 2007
Indice MSCI des marchés émergents	12,6 %	4,5 %	8,6 %	6,2 %		
Parts de catégorie O	10,7 %	3,3 %			8,6 %	30 octobre 2015
Indice MSCI des marchés émergents	12,6 %	4,5 %			8,4 %	

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement total composé annuel depuis le début des activités.

L'indice MSCI des marchés émergents est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, qui se veut représentatif des marchés boursiers de pays émergents. Il est composé d'actions de sociétés de pays émergents d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son indice de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Fonds de marchés émergents Renaissance

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2020)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds communs de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Chine	38,6	Alibaba Group Holding Ltd., CAAÉ	9,5
Corée du Sud	13,3	Tencent Holdings Ltd.	7,5
Taiwan	12,0	Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	5,9
Inde	10,5	Samsung Electronics Co. Ltd.	4,7
Autres actions	8,6	Meituan Dianping, catégorie B	2,7
Brésil	7,0	Reliance Industries Ltd.	2,1
Hong Kong	4,6	Ping An Insurance (Group) Co. of China Ltd.	2,0
Mexique	1,8	JD.com Inc., CAAÉ	1,6
Afrique du Sud	1,4	Infosys Technologies Ltd., CAAÉ	1,4
Indonésie	1,2	Housing Development Finance Corp. Ltd.	1,2
Autres actifs, moins les passifs	0,8	MediaTek Inc.	1,2
Trésorerie	0,2	China Construction Bank Corp., catégorie H	1,2
		NAVER Corp.	1,1
		Shimao Group Holdings Ltd.	1,1
		Kia Motors Corp.	1,0
		WuXi Biologics Cayman Inc.	1,0
		Hindalco Industries Ltd.	1,0
		China Merchants Bank Co. Ltd.	1,0
		Anhui Conch Cement Co. Ltd., catégorie H	1,0
		Zoomlion Heavy Industry Science and Technology Co. Ltd.	0,9
		Yuanta Financial Holding Co. Ltd.	0,9
		CNOOC Ltd., CAAÉ	0,9
		CSC Financial Co. Ltd., catégorie H	0,9
		Hindustan Unilever Ltd.	0,9
		Banco do Brasil SA	0,9

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.